

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE NORMANVILLE**

L'an deux mille dix-neuf, le 20 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

13 CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE

CONVOCATION DU 11 juin 2019

AFFICHAGE DU 11 juin 2019

Etaient présents : P. VIVIER - A. MABIRE - C. COUVRAT -- RP SERVEAUX - JP COLLAS - A. HEURTAUX - N. CAMILLERI - M. LE ROUX

Etaient absents excusés : P. LECLERC S. GEORGES - L. ROUSSEL - V. HUYGHE
(Pouvoir à Arnaud MABIRE) - M. DIVETOT (Pouvoir à Nicole CAMILLERI)

Objet : Tarifs Salle des Fêtes 2019/2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de la salle des fêtes

Au 1^{er} juillet 2019 :

24 heures : 215 €

48 heures : 430 €

Chèque de Caution pour la salle des fêtes et le matériel : 750 €

Chèque de Caution pour nettoyage de la salle des fêtes : 150 €

(Le chèque de caution ne sera pas restitué si la salle des fêtes est rendue sale. Un état des lieux sera effectué le lundi matin).

Certifié exécutoire
Après dépôt en Préfecture
En date du

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Philippe VIVIER

